Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/08067-0

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Article R-4311-1 du code des transports

Insuffisance de la ressource en eau

Localisation A

Moselle canalisée

PK 347.760

Précision : écluse n°06 de Pompey-Frouard

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Bateaux de plaisance
Menues embarcations

Localisation B

Moselle canalisée

PK 355.650

Précision : écluse n°05 d'Aingeray

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Bateaux de plaisance
Menues embarcations

Localisation C

Moselle canalisée

PK 363.620

Précision : écluse n°04 de Fontenoy

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Bateaux de plaisance
Menues embarcations

Localisation D

Moselle canalisée

PK 370.580

Précision : écluse n°03 de Toul

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Bateaux de plaisance
Menues embarcations

Localisation E

Moselle canalisée

PK 378.820

Précision : écluse n°02 de Villey-le-Sec

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Menues embarcations
Bateaux de plaisance

Localisation F

Moselle canalisée

PK 392.100

Précision : écluse n°01 de Neuves-Maisons

Du 28/09/2026 à 07h00
Au 15/10/2026 (Date estimée)

Arrêt de navigation
Bateaux de plaisance
Menues embarcations

Informations supplémentaires

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau, afin de préserver la ressource en eau, tout en maintenant au mieux la navigation pour les activités industrielles et commerciales, les éclusages pour la plaisance sont arrêtés sur le secteur de Pompey-Frouard à Neuves-Maisons sur la période évoquée.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Moselle

03 87 66 89 14 uti.moselle@vnf.fr

Prénom NOM

Aude MARTIN

Certifié par youtrust